

Discharge



N°00604/L/GTTC/PN/CAB/SG/SGA/08-26

Douala, le 04 Août 2026



Le Président National,
A
MONSIEUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS

-YAOUNDE-

DCGA/SPM
05 AOUT 2026

CABINET - DGSN
CELLULE DU COURRIER
ET DE LA TRADUCTION
SECTION COURRIER ARRIVEE
05 AOUT 2026

**OBJET : Préoccupations relatives à la situation des transporteurs,
Membres du GTTC, opérant dans les plateformes aéroportuaires du Cameroun.**

Monsieur le Ministre,

Le Groupement des Transporteurs Terrestres du Cameroun (GTTC), fidèle à sa vocation de partenaire institutionnel engagé dans la promotion du dialogue social, la prévention des crises et la consolidation de la stabilité du secteur des transports, s'inscrit de manière constante dans une démarche proactive visant à anticiper et à prévenir toute situation susceptible de perturber le bon fonctionnement de la chaîne logistique nationale.

C'est dans cet esprit de responsabilité que nous avons sollicité une audience auprès de votre haute autorité, en vue de porter à votre attention un ensemble de préoccupations majeures affectant nos membres, parmi lesquelles figurent notamment :

- la situation des transporteurs exerçant au sein des plateformes aéroportuaires ;
- le projet de mise en place d'un bureau de gestion du fret ;
- les enjeux liés à la sécurité routière ;
- ainsi que diverses initiatives de modernisation, incluant nos partenariats avec les acteurs du secteur assurantiel.

Cependant, l'évolution récente du dossier relatif à la réorganisation du transport par taxi dans les aéroports, telle qu'envisagée par les Aéroports du Cameroun (ADC), suscite au sein de notre organisation de vives préoccupations, au regard de ses implications socio-économiques.

En effet, les informations portées à notre connaissance font état d'un projet de « digitalisation » et de « renouvellement du parc automobile » susceptible d'induire, de facto, l'éviction des transporteurs actuellement en activité, lesquels exercent depuis de nombreuses années dans le strict respect des règles en vigueur, sans qu'aucun manquement significatif ne leur soit imputé.

À cet égard, il importe de relever que le GTTC est lui-même résolument engagé dans une dynamique de modernisation de ses services, notamment à travers le développement d'une solution digitale dédiée à la gestion du transport par taxi, actuellement en phase avancée de déploiement. Cette initiative témoigne de notre volonté constante de nous arrimer aux exigences de la transformation numérique impulsée par les pouvoirs publics.

Enregistré sous n° E4/2018 Tel : +(237) 694 122 088 / 655 327 753 / 697 695 622 / 674 10 14 69
Siege Social : 292, rue 2447 Douala, RUE ERNEST BETOTÉ AKWA (à côté du bureau des transports)



Boissons
du Cameroun



Monsieur le Ministre,

Dans ce contexte, l'introduction envisagée d'un nouvel opérateur au sein des plateformes aéroportuaires, en l'absence de toute concertation préalable avec les acteurs historiques du secteur, soulève des interrogations légitimes quant à ses fondements, ses objectifs réels et ses impacts socio-économiques. Une telle orientation, si elle venait à se concrétiser, serait de nature à compromettre des milliers d'emplois et à engendrer des tensions sociales préjudiciables à l'équilibre non seulement du secteur, mais également du pays.

Par ailleurs, il convient de rappeler que les transporteurs membres du GTTC contribuent de manière significative à l'accueil, à l'orientation et à la sécurisation des passagers au sein des infrastructures aéroportuaires, participant ainsi activement à l'image, à la crédibilité et à l'attractivité de notre pays.

Au regard de ce qui précède, nous avons l'honneur de solliciter votre haute intervention afin de bien vouloir instruire les services compétents, à l'effet de procéder à un examen approfondi de cette situation, dans le but de garantir :

- la préservation des acquis socio-professionnels des transporteurs concernés ;
- l'instauration d'un cadre de concertation inclusif et équilibré entre l'ensemble des parties prenantes ;
- et la mise en œuvre d'un processus de modernisation fondé sur les principes d'équité, de transparence et de justice sociale.

Attachés à la préservation du climat de paix sociale, conformément aux Très Hautes Orientations de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'État, nous réaffirmons notre entière disponibilité à œuvrer aux côtés de votre département ministériel, dans un esprit de dialogue constructif et de partenariat responsable, en vue de l'émergence de solutions concertées et durables.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, **Monsieur le Ministre**, à l'expression de nos salutations distinguées. /-

Copie :

- MINETAT/SG/PR
- PM
- MINTSS
- DGRE
- SED
- DGSN
- DGD
- ADC
- PCS/GTTC
- VPN/COP/NAT/INT/GTTC (ATI et de suivi)
- VPN/TRANSP/URBAIN/GTTC (ATI et de suivi)
- PR/GTTC/CE (ATI et de suivi)
- PDTs/GTTC/AEROPORTS (pour suivi)
- SYNDICATS PARTENAIRES



05 APR 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' or 'I' followed by a horizontal line and some scribbles.